



 DEPARTMENT de LOIR-et-CHER (41)

COMMUNE nouvelle de **Beauce la Romaine**

Révision de la CARTE COMMUNALE
 de la commune déléguée de **Figeuille**

2 ZONAGE



Inf : 47534

PRÉSCRIPTION par délibération du conseil municipal du 17 février 2021
 APPROBATION par arrêté préfectoral du 17 février 2021
 APPROBATION de la CARTE COMMUNALE par arrêté préfectoral du

REVISIONS et MODIFICATIONS
 1. -

Bureau d'études REALITES ET SECOURS
 41 Rue des Ombres de la Commune de Figeuille - 41100 FIGEUILLE
 E-mail : realites@realites-et-secours.fr




Légende

-  UCTEUR_CT_REVISION_EN COURS
-  COURS_D_EAU
-  Parcelles
-  bâti dur
-  bâti léger

U : zones constructibles
 Uer : zone constructible spécifiquement dédiée au projet photovoltaïque (en application de l'article R101-5-1 le ou les documents graphiques peuvent préciser qu'un secteur est réservé à l'implantation d'activités, notamment celles incompatibles avec le voisinage des zones habitées...).

NI : zone inconstructible

